

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

28 Août 2020

Présents : 10

ANEMA Catherine, BLONDET Sylvain, CHEVAL Serge, COUSI Vincent, DAVID Amélie, MIRAMOND Martine, POUSSOU Gisèle, SERVIERES François, SOLEILHET Christine, TABARLY Daniel.

Absents excusés : 3

DUPONT Alain, procuration non transmise

HIERNAUX Pierre, procuration donnée à COUSI Vincent

MERAVILLES Marie-Annick, procuration donnée à ANEMA Catherine

Absents : 2

BENAVENT Jean-Pierre, HEMSEM Maryse

A été nommé Secrétaire de séance : DAVID Amélie

La séance est déclarée ouverte à 20h38mn.

1. Validation du compte rendu de la séance du 24 Juillet 2020

M. Le Maire soumet au vote de l'assemblée le compte rendu de la séance du 24 Juillet 2020.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 24 Juillet 2020.

2. Proposition membres de la CCID

La Commission Communale des Impôts Directs est renouvelée tous les 6 ans. Une liste de 24 commissionnaires, 12 titulaires et 12 suppléants, proposés après délibération du conseil municipal doit être adressée aux directeurs des Finances publiques. Seuls 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus par les Finances Publiques.

Liste proposée :

TITULAIRES

Florence ROUARD

Fabrice MIRAS

Daniel TABARLY

Pierre VIDAILLAC

Michel BRAUN

Alexandre DEJEAN

Martine VORELLE

Véronique ESTEVES

Serge CHEVAL

Gisèle POUSSOU

Sandrine LACASSAGNE

Thierry CHANDEZ

SUPPLEANTS

Philippe MEDAL

André BESSEDE

Marie-Laure MITCHELL

Jean-Baptiste CARRIQUIRY

Didier SERENE

Michèle PERICAS

Jean-Claude DELCUZOUL

Dominique BERTHOLET

Yves DELRIEU

Sylvie DUBAU

Olivier GENTILIN

Laura BEDEL

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de liste des membres de la CCID.



3. Plan ENIR – Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal que l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralités » a été élargi à travers l'appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 ». Ce programme est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales. La commune de CAYLUS est éligible à ce programme de l'Éducation Nationale et pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat couvrant 50% de la dépense engagée pour l'école, cette subvention étant plafonnée à 7.000€. Il s'agit d'une opportunité d'équiper l'Ecole en matériel numérique innovant et de remplacer des équipements devenus obsolètes. Ce projet a été établi en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

Dans le cadre de cet appel à projet, Monsieur le Maire a fait établir un devis dont il donne lecture au Conseil. Ce devis porte sur 4 vidéoprojecteurs interactifs, 2 ordinateurs portables et des prises cpl réseau. Le devis de l'entreprise Mister Greg Informatique est de 9232,62€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adhérer à l'appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 » et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents de ce dossier.

4. Questions Diverses

- Point sur les travaux urgents réalisés à l'école pendant l'été : toilettes maternelles, fuites multiples, boîte aux lettres, revêtements sols ...
- Point sur le dernier protocole sanitaire publié par l'Education Nationale le 27 Août 2020 : peu de changements par rapport au protocole de la fin Juin, planning des agents du Service Ecole amélioré et mis en place pour répondre au protocole.
- Daniel TABARLY va superviser le programme voirie.
- Proposition d'une réunion de présentation du projet « Maison du Patrimoine ».

Séance levée à 21h08

